

Un rapport parlementaire intéressant sur la formation des militaires (Cf. [Rapport du 4 février 2015](#)) a été présenté à la commission de la défense nationale. Rédigé par les députés Hillmeyer (UDI) et Villaumé (PS), sa lecture amène quelques remarques.

Globalement le système de formation donne satisfaction. 94 000 actions de formation sont conduites annuellement. Cependant leur coût ne peut pas être estimé depuis 2009... en raison de la réorganisation des soutiens (encore un dommage collatéral de cette réforme « bien pensée »).

Son fort escalier social, que beaucoup d'institutions pourraient nous envier, est cependant rappelé : dans l'armée de terre, 70% des officiers sont d'anciens sous-officiers, 2/3 des sous-officiers sont d'anciens militaires du rang ; dans la marine, respectivement 40% et 50%.

Le vieux mythe de la Gauche sur une communauté militaire isolée de la Nation

La lecture du compte rendu montre cette volonté renouvelée d'ouvrir encore plus la société militaire à la société civile. Le député Hillmeyer, qui connaît pourtant bien la société militaire, évoque d'une manière surprenante que les « *militaires vivent parfois dans une sorte de bulle : nous souhaitons ouvrir un peu cette bulle* » malgré d'ailleurs les avis complètement opposés des personnes rencontrées.

Selon la députée Coutelle (PS), « *il y aurait beaucoup de consanguinité* » au sein des écoles militaires. Patricia Adam rappellera heureusement que 30% des candidats à l'Ecole navale sont boursiers. Alors quelle consanguinité ? Si jamais cela était vrai, cela ne l'est sans doute pas plus que dans d'autres professions.

On retrouve les vieux fantasmes de la gauche entendus lors de la professionnalisation des armées. Les militaires ont-ils demandé d'ailleurs cette ouverture ? Je ne le crois pas. Compte tenu des opérations militaires de ces dernières années, peut-on encore croire que la société militaire doit être civilianisée plus qu'elle ne l'est aujourd'hui sans dommage pour sa cohérence et son efficacité ?

Le succès des opérations militaires s'appuie sur une communauté militaire qui a un mode de vie particulier en raison de l'exigence des missions et de leurs contraintes dont beaucoup ne voudraient pas. Doit-elle donc se civilianiser pour satisfaire quelques fantasmes ? Je ne le crois pas. La société militaire n'est ni rigide, ni fermée sur elle-même, mais sa vie particulière s'appuie sur une spécificité que je qualifie d'une manière surprenante en effet « de militaire ».

Si les soldats sont disponibles pour les missions données, c'est bien parce qu'il y a une communauté militaire et qu'elle est spécifique. Plus elle sera civilianisée, plus sa résilience sera amoindrie.

Il y en a assez de ces personnes qui pensent pour les militaires et qui veulent les formater en fonction de leurs convictions.

Peu de propositions mais des propositions décalées

Ainsi, le féminisme de la députée Coutelle, membre de la commission d'information (c'est la première fois que je vois un intervenant autre que les rapporteurs intervenir dans ce type d'exercice) propose 30% de femmes dans les armées pour « rendre plus facile » la mixité. Effectivement, si une vision dogmatique du féminisme fait de la présence des femmes dans les armées une fin en soi, c'est assez grave. Le sexe primerait sur la compétence tout en sachant que l'armée française est la plus féminisée des armées occidentales.

Un point à relever aussi est cette proposition que je qualifierai presque de farfelu de mélanger étudiants et élèves officiers, tout en ouvrant plus de postes aux étudiants sans passer par un minimum d'apprentissage de la vie en collectivité, notamment par les classes préparatoires. On croit rêver en lisant ces propositions de former ensemble des étudiants et des militaires de carrière dans les écoles d'officiers. Lors de la présentation du rapport, le député Le Bris a même proposé d'ouvrir ces écoles militaires aux étudiants étrangers, en particulier africains.

Je remarque cependant que le débat est déjà tronqué si je me réfère à ce décret n°2014-823 du 18 juillet 2014 relatif à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr sorti discrètement cet été sous le timbre de la direction des personnels du ministère de la défense. Un libellé peu clair sur l'ouverture à saint-Cyr de places pour des volontaires étudiants ne souhaitant pas faire carrière militaire semble acté.

Son article 1 précise en effet que « *L'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr peut délivrer une formation académique et militaire à des volontaires dans les armées, dans le cadre de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur ou avec les grandes écoles* ». Avec l'accord de la haute hiérarchie militaire ou est-ce le début de la mise sous tutelle du domaine RH des Armées ?

A quoi peut bien servir la formation des militaires ? A former des militaires

Sans oublier l'ouverture des écoles militaires à l'instruction des élèves en situation d'échec scolaire ! Même pour rentabiliser les infrastructures, un argument évoqué, les armées ont sans doute autre chose à faire, avec leurs ressources réduites, qu'à remplacer l'éducation nationale.

La formation des militaires vise à former des soldats pour faire la guerre et la gagner.

Il est temps pour la communauté militaire de s'inquiéter de ces dérives intello-politiciennes.